**Notre organisation vous fait part de ces propositions concernant le projet d’accord QVT :**

Dans le cadre du suivi de cet accord, notre organisation souhaiterait un comité paritaire ou un observatoire QVT composé de membres de la direction et d’un représentant de chaque organisation syndicale.

Ce comité s’engagerait à effectuer les missions suivantes :

Un diagnostic QVT à faire au niveau de l’entreprise AREA pour conduire à la création d’une chartre « bien vivre ensemble ».

4 ateliers à mener sur les thématiques suivantes : communication, environnement de travail, management et travail à distance qui devront se réunir une fois par an.

Nous vous demandons également d’intégrer à l’accord la nomination d’un référent « qualité de vie au travail » pour AREA.

Afin de décliner l’accord groupe Eiffage sur le travail à distance dans notre entreprise, nous vous demandons d’établir un plan d’action et un planning de réalisation afin de lister tous les locaux du réseau AREA pouvant être utilisés ou réhabilités afin d’accueillir du personnel pour ce travail à distance. Le personnel demandeur devra être équipé des outils nécessaires au travail à distance.

Notre entreprise a fait un pas vers ce mode de travail, il s’agit maintenant d’aller plus loin et de permettre aux salariés de s’y investir afin d’améliorer la performance de l’entreprise et d’être innovant socialement.

**Notre organisation vous fait part de ces propositions concernant le projet d’accord accompagnement fin de carrière :**

Notre organisation souhaite élargir le périmètre d’attribution aux:

Personnes souffrant de TMS, maladies professionnelles, travailleurs handicapés, personnel d’astreinte (personne ayant effectués à minima 10 ans d’astreinte dans sa carrière professionnelle) et salariés en carrière longue.

Nous souhaitons :

* que le CET puisse être utilisé avant l’âge de 60 ans en complément du dispositif proposé
* de disposer d’un délai de prévenance
* que la durée de l’accord soit de 3 ans
* que l’accord précise un nombre minimum d’embauche suite à un nombre de départs

Nous souhaitons également que cet accord dispose de modalités de suivi et d’évaluation des différents engagements.